

Réponse de Unifiedpost Group aux points supplémentaires de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et discussion exclusive sur la vente du groupe 21Grams

La Hulpe, Belgique - 30 avril 2024, 7:00 a.m. CET - [INFORMATION PRIVILÉGIÉE] Unifiedpost Group (Euronext : UPG), un fournisseur de solutions intégrées de communication d'entreprise, répond aux points supplémentaires à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 21 mai 2024 ainsi qu'à la soumission de propositions de résolution sur certains points de l'ordre du jour reçues de la part d'Alychlo SA. De plus, Unifiedpost Group annonce une négociation exclusive avec PostNord Strålfors pour la vente de toutes les actions de 21 Grams Group dans les pays nordiques et en même temps, un partenariat commercial stratégique pour la distribution de Banqup et de produits numériques B2B pour les marchés nordiques et l'itinérance européenne.

[INFORMATION PRIVILÉGIÉE] Comme détaillé dans le communiqué de presse du 29 avril 2024 (<https://investors.unifiedpostgroup.com/news-releases/news-release-details/additional-agenda-items-ordinary-general-shareholders-meeting>), Alychlo SA a informé le Conseil d'administration de Unifiedpost Group de sa décision d'exercer le droit d'ajouter des points supplémentaires à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 21 mai 2024 et de sa soumission de propositions de résolutions sur ces points de l'ordre du jour. Sur la base de l'avis du Comité de nomination et de rémunération (le "Comité"), le Conseil d'administration de Unifiedpost Group (le "Conseil") formule les recommandations suivantes aux actionnaires.

1. Nomination de Crescemus BV, avec numéro d'entreprise 0521.873.163, représentée par son représentant permanent, Pieter Bourgeois, en tant qu'administrateur de la société pour une durée de quatre ans et détermination de la rémunération.

Le Comité a fourni un avis neutre concernant la nomination de Crescemus BV, avec numéro d'entreprise 0521.873.163, représentée par son représentant permanent, Pieter Bourgeois, pour occuper le poste d'administrateur de la société pour la durée et la rémunération proposées. Après avoir examiné le curriculum vitae de Pieter Bourgeois, le Comité reconnaît que les qualifications et l'expertise de M. Bourgeois conviennent au rôle d'administrateur. Toutefois, en l'absence d'entretiens avec M. Bourgeois, la Comité ne peut évaluer l'impact potentiel de sa nomination sur la dynamique du Conseil d'administration.

Le Conseil suit l'avis du Comité de Nomination et de Rémunération.

Recommandation du Conseil: "Le Conseil d'Administration recommande de laisser la décision de la nomination de Crescemus BV, avec numéro d'entreprise 0521.873.163, représentée par son représentant permanent, Pieter Bourgeois, en tant qu'administrateur de la société pour la durée et la rémunération proposées à la discrétion de l'assemblée générale ordinaire.

2. Nomination de Bever Consulting BV, avec numéro d'entreprise 0883.695.635, représentée par son représentant permanent, Els Degroote, en tant qu'administrateur de la société pour une durée de quatre ans et détermination de la rémunération.

Le Comité a fourni un avis neutre concernant la nomination de Bever Consulting BV, avec numéro d'entreprise 0883.695.635, représentée par son représentant permanent, Els Degroote, pour occuper le poste d'administrateur de la société pour la durée et la rémunération proposées. Après avoir examiné le curriculum vitae d'Els Degroote, le Comité reconnaît que les qualifications et l'expertise de Mme Degroote conviennent au rôle d'administrateur. Toutefois, en l'absence d'entretiens avec Mme Degroote, la Comité ne peut évaluer l'impact potentiel de sa nomination sur la dynamique du Conseil d'administration.

Le Conseil s'écarte de l'avis du Comité. Il considère que la nomination de Bever Consulting BV est incompatible avec la cohésion opérationnelle et la dynamique du Conseil et estime qu'elle ne renforce pas l'efficacité du Conseil.

Recommandation du Conseil: "Le Conseil d'Administration recommande à l'assemblée générale ordinaire de voter contre la nomination de Bever Consulting BV, avec numéro d'entreprise 0883.695.635, représentée par son représentant permanent, Els Degroote, en tant qu'administrateur de la société.

3. Nomination de Jinvest BV, avec numéro d'entreprise 0477.073.417, représentée par son représentant permanent, Jürgen Ingels, en tant qu'administrateur de la société pour une durée de quatre ans et détermination de la rémunération.

Le Comité a émis un avis négatif concernant la nomination de Jinvest BV, avec le numéro d'entreprise 0477.073.417, représentée par son représentant permanent, Jürgen Ingels, pour occuper le poste d'administrateur indépendant de la société pour la durée proposée et la rémunération proposée. Le Comité a évalué les critères d'indépendance énoncés à l'article 3.5. du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 et à l'article 3.3. (c) de la Charte de gouvernance d'entreprise de Unifiedpost Group. Il a déterminé que Jinvest BV est proposée pour nomination par un actionnaire détenant plus de 10% du capital et ne répond donc pas aux critères d'indépendance tels qu' énoncés à l'article 3.5. point 5 b du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 et à l'article 3.3. (c) (v) de la Charte de gouvernance d'entreprise de Unifiedpost Group.

Le Conseil suit cet avis en raison de l'incertitude quant à savoir si Jinvest BV (i) satisfait au niveau d'indépendance requis par l'article 7:87 du Code belge des sociétés et associations, et (ii) entretient des relations commerciales, financières et interpersonnelles significatives avec Alychlo SA.

Recommandation du Conseil : "Le Conseil d'Administration recommande à l'assemblée générale ordinaire de voter contre la nomination de Jinvest BV, avec numéro d'entreprise 0477.073.417, représentée par son représentant permanent, Jürgen Ingels, en tant qu'administrateur de la société.

4. Nomination de Yellowfin Ventures BV, avec numéro d'entreprise 0669.583.377, représentée par son représentant permanent, Joris Van Der Gucht, en tant qu'administrateur de la société pour une durée de quatre ans et détermination de la rémunération.

Le Comité a émis un avis négatif concernant la nomination de Yellowfin Ventures BV, avec le numéro d'entreprise 0669.583.377, représentée par son représentant permanent, Joris Van Der Gucht, pour occuper le poste d'administrateur indépendant de la société pour la durée proposée et la rémunération proposée. Le Comité a évalué les critères d'indépendance énoncés à l'article 3.5. du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 et à l'article 3.3. (c) de la Charte de gouvernance d'entreprise de Unifiedpost Group. Il a déterminé que Yellowfin Ventures BV est proposée pour nomination par un actionnaire détenant plus de 10% du capital et ne répond donc pas aux critères d'indépendance tels qu' énoncés à l'article 3.5. point 5 b du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 et à l'article 3.3. (c) (v) de la Charte de gouvernance d'entreprise de Unifiedpost Group.

Le Conseil suit cet avis en raison de l'incertitude quant à savoir si Yellowfin Ventures BV (i) satisfait au niveau d'indépendance requis par l'article 7:87 du Code belge des sociétés et associations, et (ii) entretient des relations commerciales, financières et interpersonnelles significatives avec Alychlo SA et/ou ses administrateurs proposés.

Recommandation du Conseil : "Le Conseil d'Administration recommande à l'assemblée générale ordinaire de voter contre la nomination de Yellowfin Ventures BV, avec numéro d'entreprise 0669.583.377, représentée par son représentant permanent, Joris Van Der Gucht, en tant qu'administrateur de la société.

5. Révocation de AS Partners BV, avec numéro d'entreprise 0466.690.556, représentée par son représentant permanent, Stefan Yee, en tant qu'administrateur de la société, avec effet au 21 mai 2024.

Le Conseil apprécie à l'unanimité les contributions durables apportées par AS Partners BV, représentée par Stefan Yee, à la croissance et à l'évolution de la société. Le conseil est convaincu qu'AS Partners BV continuera à soutenir la stratégie de la société à l'avenir.

Recommandation du Conseil: "Le Conseil d'Administration recommande à l'assemblée générale ordinaire de voter contre la révocation de AS Partners BV, avec numéro d'entreprise 0466.690.556, représentée par son représentant permanent, Stefan Yee, en tant qu'administrateur de la société.

6. Révocation de First Performance AG, avec le numéro d'entreprise 0781484854, représentée par son représentant permanent, Michaël Kleindl, en tant qu'administrateur de la société, avec effet au 21 mai 2024.

Le conseil d'administration apprécie à l'unanimité les contributions durables apportées par First Performance AG, représentée par son représentant permanent, Michaël Kleindl, à la croissance et à l'évolution de la société Le conseil est convaincu qu'AS Partners BV continuera à soutenir la stratégie de la société à l'avenir.

Recommandation du Conseil : "Le Conseil d'Administration recommande à l'assemblée générale ordinaire de voter contre la révocation de First Performance AG, avec numéro d'entreprise 0781484854, représentée par son représentant permanent, Michaël Kleindl, en tant qu'administrateur de la société.

Unifiedpost Group inclura les points supplémentaires à l'ordre du jour, ainsi que les propositions de décisions accompagnent, demandées par Alychlo SA et publiera, conformément à l'article 7:130 § 3 du Code des sociétés et des associations, un nouvel ordre du jour au plus tard 15 jours avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 21 mai 2024. À ce moment-là, l'ordre du jour modifié et le mandat de vote modifiée seront disponibles sur le site web <https://www.unifiedpost.com/en/investor-relations>.

[INFORMATION PRIVILÉGIÉE] Unifiedpost Group annonce également une négociation exclusive avec PostNord Strålfors pour la vente de toutes les actions de 21 Grams Group dans les pays nordiques et en même temps, un partenariat commercial stratégique pour la distribution de produits numériques Banqup et B2B pour les marchés nordiques et l'itinérance européenne. Les négociations exclusives sont actuellement en cours et le prix de vente n'a pas encore déterminé. La transaction potentielle sera soumise à des approbations réglementaires, des conditions de clôture habituelles et au résultat positive des négociations en cours.

Le 21 Grams Group a généré un chiffre d'affaires total de 83,2 millions d'euros en 2023 avec une marge brute de 15,5 % (dont le chiffre d'affaires de traitement numérique s'élève à 28,5 millions d'euros (principalement B2C) avec une marge brute de 21,1%). La transaction aura un impact sur nos opération en Suède, au Danemark et en Norvège. Le 21 Grams Group employait 89 équivalents temps plein au 31 décembre 2023.

Pour plus d'informations, veuillez contacter
Unifiedpost Group SA
La Hulpe, Belgique
Email : press@unifiedpostgroup.com

À propos d Unifiedpost

Unifiedpost est une plateforme cloud leader pour les services aux entreprises PME basée sur les "Documents", "l'Identité" et "les Paiements". Unifiedpost exploite et développe une plateforme entièrement basée sur le cloud pour les services administratifs et financiers qui permet des connexions en temps réel et transparentes entre les clients de Unifiedpost, leurs fournisseurs, leurs clients et d'autres parties le long de la chaîne de valeur financière. Avec ses solutions tout-en-un, la mission de Unifiedpost est de rendre les processus administratifs et financiers simples et intelligents pour ses clients. Depuis sa fondation en 2001, Unifiedpost a connu une croissance significative, s'implantant dans des bureaux dans 33 pays, avec plus de 500 millions de documents traités en 2021, atteignant plus de 2 100 000 PME et plus de 2 500 grandes entreprises sur sa plateforme aujourd'hui

Faits et chiffres remarquables :

- Fondé en 2001, avec un bilan prouvé
- Chiffre d'affaires 2023: 191 millions d'euros
- Plus de 1 200 employés
- Portefeuille diversifié de clients dans une grande variété d'industries (banque, leasing, services publics, médias, télécommunications, voyages, prestataires de services de sécurité sociale, organisations publiques, etc.) allant des grandes multinationales aux PME
- Unifiedpost Payments, une filiale à part entière, est reconnue en tant qu'institution de paiement par la Banque nationale de Belgique
- Partenaire Swift certifié
- Historique international en matière de fusions et acquisitions
- Coté sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles, symbole: UPG

() Mise en garde concernant les déclarations prospectives: les déclarations contenues dans le présent document peuvent inclure des perspectives, des déclarations d'attentes futures, des opinions et d'autres déclarations prospectives relatives aux performances futures attendues de Unifiedpost Group et des marchés sur lesquels il est actif. Ces déclarations prospectives sont basées sur les informations et hypothèses actuelles de la Direction concernant les événements futurs. Par leur nature, elles impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui semblent justifiés au moment de leur rédaction, mais qui peuvent se révéler inexacts. Les résultats, performances ou événements réels peuvent donc différer sensiblement de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans ces déclarations prospectives.*

Sous réserve des lois en vigueur, Unifiedpost Group n'assume aucune obligation de mettre à jour, clarifier ou corriger les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, et décline toute responsabilité à cet égard. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.